

**Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécycy
Séance du 05 juin 2023**

L'an 2023 et le 5 juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Christian FERRAND, Maire.

Présents : Mmes BRAS Elodie, CACHO Magalie, CHOLLET Fanny, DEROUET Catheline, JOUAN Séverine ; MM BOUGRAT Patrick, FERRAND Christian, GANGNERON Antoine, LAUNAY Aurélien, MILLIET Thomas, MOUROUX Francis (arrivée à 19h45), POISSON Gérard (arrivée à 19h35), SARREAU Philippe

Excusée : Mmes CAMUZAT Aurélie (a donné pouvoir à Mr Aurélien LAUNAY)

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Présents : 13
- Votants : 14

Date de la convocation : 31 mai 2023

Date d'affichage : 31 mai 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de Bourges le

Et publication le

Secrétaire de séance : Elodie BRAS

Sommaire

- a. Désignation d'un secrétaire de séance
- b. Approbation du compte-rendu du conseil du 7 avril 2023
- c. Evènements et décisions prises depuis le dernier Conseil Municipal
 - Candidatures des jeunes brécycyliens pour le job d'été
- d. Délibérations
 1. Avancement de Grade
 2. Augmentation du Tarif du Ticket de cantine
- e. Questions diverses
 - Voirie
 - Festivités à venir

- Axereal, Terrain à Francheville
- Evènements et réunions à venir

En démarrage du Conseil Municipal, le Maire demande aux conseillers s'ils acceptent le vote d'une troisième délibération qui n'était pas prévue à l'ordre du jour, concernant la nomenclature comptable. Le Conseil accepte à l'unanimité des membres présents le vote de cette délibération.

a. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Elodie BRAS est désignée secrétaire de séance.

b. Approbation du compte-rendu du conseil du 7 avril 2023

Le compte-rendu du conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

c. Evènements et décisions prises par le Maire depuis le dernier Conseil Municipal

- Candidatures des jeunes brécyliens pour le job d'été

Comme les années précédentes, une annonce a été passée pour recruter deux jeunes brécyliens, pour travailler au service technique, sur une base de 80 heures par mois, en juillet et en août. Trois candidatures ont été reçues et ont été examinées. Séverine JOUAN a réalisé les entretiens. Deux jeunes ont été retenus, l'un pour juillet et le second pour août. Ils en ont été informés, tout comme le jeune non retenu.

Un questionnaire leur sera proposé en fin de contrat pour connaître les points positifs et négatifs de leur expérience professionnelle.

Néanmoins, compte tenu du faible nombre de candidatures, les jeunes retenus seront aussi interrogés sur les raisons qui les ont motivés à postuler, et à l'inverse, sur les raisons qu'ils pourraient connaître des autres jeunes n'ayant pas postulé.

- Prolongation de l'arrêt maladie de Frida RENE

L'arrêt maladie de Frida RENE est prolongé jusqu'au 16 août 2023.

d. Délibérations

1. Avancement de Grade

Référence : 2023_018

Objet : Avancement de Grade

Des avancements de grade ont été évoqués lors des entretiens annuels de certains agents. Le Comité Social Territorial du Centre de Gestion a été saisi et a rendu un avis positif sur la proposition de la commune concernant les taux d'avancement.

Puis, les dossiers des agents ont été envoyés pour approbation au centre de gestion, les réponses d'éligibilité arriveront en juillet.

Le Conseil Municipal doit délibérer sur les taux d'avancement de chaque grade.

Cadres d'emplois	Grades d'avancement	Taux (en %)
ATSEM Principal 2ème classe	ATSEM Principal 1ère classe	100%
Adjoint Technique	Adjoint Technique Principal de 2ème classe	100%
Adjoint d'Animation	Adjoint d'Animation Principal de 2ème classe	100%

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les taux d'avancement proposés.

2. Augmentation du Ticket de Cantine

Référence : 2023_019

Objet : Augmentation du ticket de cantine

Actuellement, le prix du ticket de cantine est de 4.10 euros. La dernière augmentation date de 2017 (le prix précédent était de 4 euros).

Le prix des repas facturés par Ansamble a augmenté à deux reprises en 2023. En septembre, il sera de 3.40 euros par repas.

A cela, il faut ajouter les frais de personnels (quatre personnes pendant deux heures pour le service, et deux personnes pour la mise en place, le rangement et le nettoyage), les charges générales (électricité, chauffage, assurances, vaisselle, produits d'entretien...) et le pain.

Un état des dépenses a été réalisé et sera affiné, pour calculer un coût par enfant à l'école, à la garderie et à la cantine. Ce sont les coûts de personnels, compte tenu du taux d'encadrement, qui représentent la part la plus importante des dépenses.

Les tarifs des communes aux alentours sont évoqués : certains sont inférieurs, d'autres supérieurs. Il est abordé la question de réduire le menu, mais il est acté de conserver la formule complète actuelle (entrée, plat, laitage – fromage, dessert).

Durant l'été, d'autres fournisseurs seront consultés. Il sera également évoqué avec Ansamble la possibilité d'avoir moins d'entrées en quantité mais autant de plats chauds.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter le prix du ticket de cantine.

A l'unanimité, le Conseil valide le nouveau tarif du ticket de cantine à 4.20 euros, à compter du 1^{er} septembre 2023.

3. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M 57 à compter du 1^{er} janvier 2024

Référence : 2023_020

Objet : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2024

Actuellement, la comptabilité de la commune dépend de la nomenclature M14.

Le passage en M57 est obligatoire au 01 janvier 2024. Certaines communes y sont déjà passées.

La M57 est la nomenclature des régions, des départements, des EPCI. Elle permet d'assouplir les règles budgétaires et d'offrir une plus grande marge de manœuvre. Ainsi, il sera possible de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (fongibilité des crédits mais les « dépenses imprévues sont supprimées »).

La Trésorerie a donné un avis positif pour le passage en M57.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide le passage en nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2024.

e. Questions diverses

- Voirie

La dernière entreprise a donné les devis pour les différents travaux de voirie prévus sur la commune. Le tableau comparatif a été mis à jour.

Une réunion restreinte aura lieu pour valider les entreprises choisies.

Des travaux ont été réalisés pour améliorer les écoulements d'eau à Francheville et à Guilly. Des travaux sur la commune auront lieu pour refaire les canalisations d'eau, Chemin de la Garenne et Chemin d'Aigrefeuille. Les riverains ont été avertis.

- Festivités à venir

Fête du village : un point d'étape est réalisé. A ce jour, 35 personnes ont répondu positivement à l'invitation au déjeuner « club des aînés / Générations / Temps convivial ».

Le flash info avec le programme de la journée sera distribué mardi 6 juin.

14 juillet : Aurore, des comptoirs, et l'Etoile Sportive de Brécy proposent d'organiser ensemble le bal du 13 juillet au soir, au stade.

Le SDE sera contacté pour laisser les lumières allumées toute la nuit du 13.

Il est abordé la question de recommencer les jeux du 14 juillet. La décision est prise d'essayer de reprendre les jeux : tir à la corde, course en sac, course à l'œuf... Le fait de proposer ces jeux lors de la fête du village permettra de savoir s'il y a du public ou non.

Les jeux seraient organisés dans l'après-midi, et suivis d'un apéritif républicain.

- Axereal, Terrain à Francheville

Une demande d'élargissement du droit de passage a été faite à l'acquéreur de la coopérative Axereal située sur la commune, refusée pour l'instant. Un nouveau contact sera pris.

Un terrain à Francheville appartenant à la commune a reçu une proposition d'achat.

- Evènements et réunions à venir

Une réunion Cantine / Garderie sera programmée le 31 août.

L'architecte sera relancé concernant le projet Cantine / garderie.

Un tri des pierres à la chapelle de Francheville a lieu le week-end du 17 et 18 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h47.

Brécy le *12 juin 2023*

Le Maire,

Christian FERRAND



La Secrétaire de séance,